

Usages du bassin versant de la Dordogne

Loisirs aquatiques, Baignade, Navigation



800 000 journées baignade/an
500 000 journées canoë/an
1 100 km de parcours canoë

30 M€ de chiffre d'affaires pour la
location de canoës

Le bassin de la Dordogne est considéré comme le plus fréquenté de France pour les loisirs aquatiques avec des estimations proches de 500 000 pratiquants de canoë-kayak et 800 000 journées baignade. Il se présente probablement comme le plus grand espace naturel en Europe de pratique de la baignade en eaux vives.

Les activités se pratiquent en eaux vives, surtout sur la Dordogne mais aussi sur la Vézère, la Dronne, l'Isle et l'Auvézère. En tout, 17 cours d'eau offrent un linéaire global praticable de 1 100 km pour le canoë sportif ou de loisir, avec la possibilité de réaliser des randonnées sur plusieurs jours.

Les activités aquatiques sont également pratiquées sur une centaine de plans d'eau, sur les grandes retenues ainsi que dans la partie estuarienne.

Si la baignade et le canoë sont les activités les plus importantes en nombre, d'autres activités sont également pratiquées : le motonautisme et le ski nautique sur les retenues, le raft dans les gorges, la voile et l'aviron sur les plans d'eau et dans l'estuaire, le surf sur le mascaret, la navigation collective avec les promenades de découverte en gabarre sur des portions de rivière.

Quels profits l'usage tire du bassin versant

RIVIERES DE QUALITE

Les activités aquatiques tirent parti de la qualité des eaux des rivières du bassin, qui en font un véritable facteur de développement pour le bassin versant de la Dordogne.

PAYSAGES ET SITES

Elles tirent aussi parti de la combinaison d'un vaste territoire, riche de patrimoines, de paysages et de sites naturels attractifs sur la quasi-totalité du bassin versant.

PATRIMOINE FLUVIAL

Les rivières du bassin sont riches d'un patrimoine historique lié à l'eau et à la navigation. La Dordogne, rivière espérance, est la rivière des gabarriers.

BAIGNADE

Les visiteurs apprécient la proximité de cours d'eau à forte réputation de qualité et où l'on peut se baigner sans nuisances majeures ni risques excessifs.

POTENTIEL TOURISTIQUE

Ces dernières décennies, la rivière a pris une place considérable dans les guides et les dépliants touristiques ; elle n'est plus figurée comme un simple élément du paysage mais comme un atout de la valorisation touristique.



Quelles pressions l'usage exerce sur le bassin versant

SURFREQUENTATION

L'explosion des activités nautiques sur la moyenne Dordogne conduit, à certaines périodes, à une surfréquentation de la rivière. Pour l'instant, aucune étude ne permet de mesurer la pression engendrée sur les milieux aquatiques.

DERANGEMENT

La présence en nombre des estivants dans les milieux naturels, habituellement tranquilles, peut engendrer des nuisances pour des espèces sensibles comme par exemple la loutre ou bien des oiseaux nicheurs... Elle génère en plus des problèmes de déchets laissés en bord ou dans la rivière par manque de civisme, d'infrastructures adaptées ou d'information sur les lieux de collecte.

AMENAGEMENT DES RIVES

Le développement des activités s'est accompagné d'aménagements des accès et des abords des rivières qui peuvent générer des impacts sur les milieux : plages de sable, constructions, aires de stationnement, protections de berges... L'intégration paysagère et environnementale de ces aménagements peut être très variable et leur multiplication amenuise les espaces naturels.

CONFLITS D'USAGE

Il faut aussi mentionner des conflits d'usage ou de voisinage qui peuvent se développer, par exemple avec les pêcheurs ou encore avec le voisinage à cause de nuisances sonores provoquées par la navigation motorisée.

Quelles actions pour réduire les perturbations

REGLEMENTATION

Au-delà de la réglementation sur la sécurité des usagers (sécurité de la navigation, qualité des eaux de baignade), les dispositions de réduction des impacts concernent essentiellement les activités nautiques motorisées et l'implantation d'aménagements riverains.

ORGANISER L'ACTIVITE

Un schéma interdépartemental des loisirs nautiques a été réalisé à l'échelle du bassin de la Dordogne et décliné dans chaque département. Cette démarche a débouché sur des programmes d'aménagement de haltes nautiques sur la Vézère et la Dordogne.

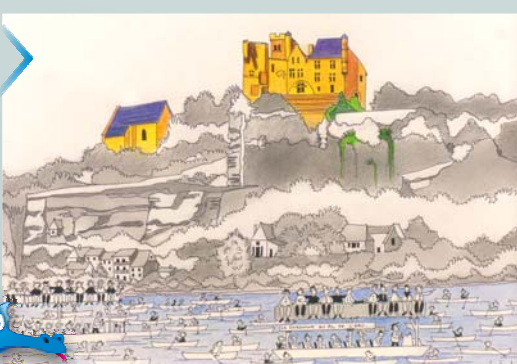
SENSIBILISER

La fédération française de canoë-kayak forme ses pratiquants à la connaissance et au respect des milieux aquatiques. Les loueurs professionnels de canoës dispensent auprès de leurs clients des informations sur les espèces et les milieux aquatiques.

CHARTES DE BONNE ENTENTE

Le conflit d'usage entre canoëistes et pêcheurs à la ligne semble appartenir au passé et aujourd'hui des chartes de bonne conduite et des aménagements d'horaires pour les locations de canoës semblent convenir au plus grand nombre.

Le mot du
Coulobre



Goûtez au calme de la rivière !

ETATS GÉNÉRAUX DE LA DORDOGNE
BERGERAC 2012

Document réalisé par EPIDOR Etablissement public territorial du bassin de la Dordogne